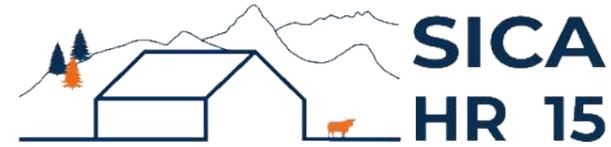


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC LA FERME DU JARRY**

Le Jarry

15430 PAULHAC

Localisation
du projet :

Le Jarry

15430 PAULHAC

Description du projet de construction

- 1- Démolition partielle d'un hangar agricole à usage de stockage fourrage,
- 2- Extension d'un bâtiment agricole à usage de stabulation libre pour bovins (logettes caillebotis / 100% paillée),
- 3- Mise en place d'un système de traitement autonome (SBR).

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e
PC1b	Document d'urbanisme	PC4	Notice descriptive
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
A1-2	Plan de Masse et photographies : démolition- Éch: 1/500 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 28/05/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 1832	N° Document: PC01	N° de page: 1/9
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

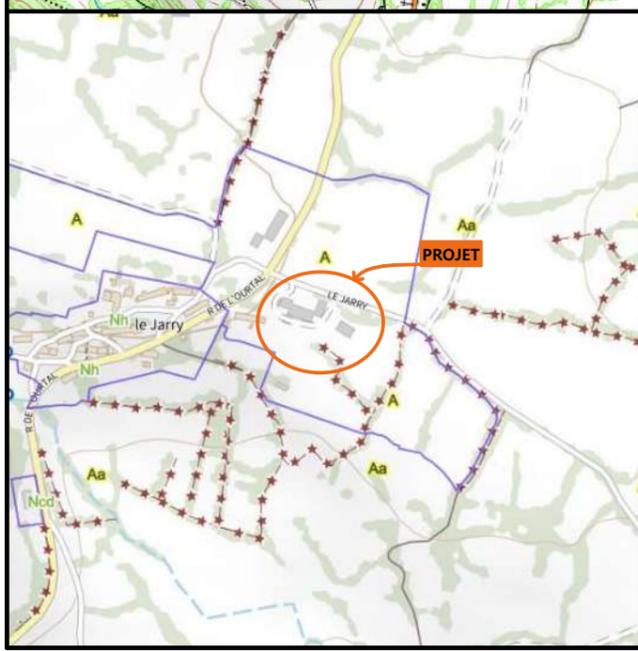
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

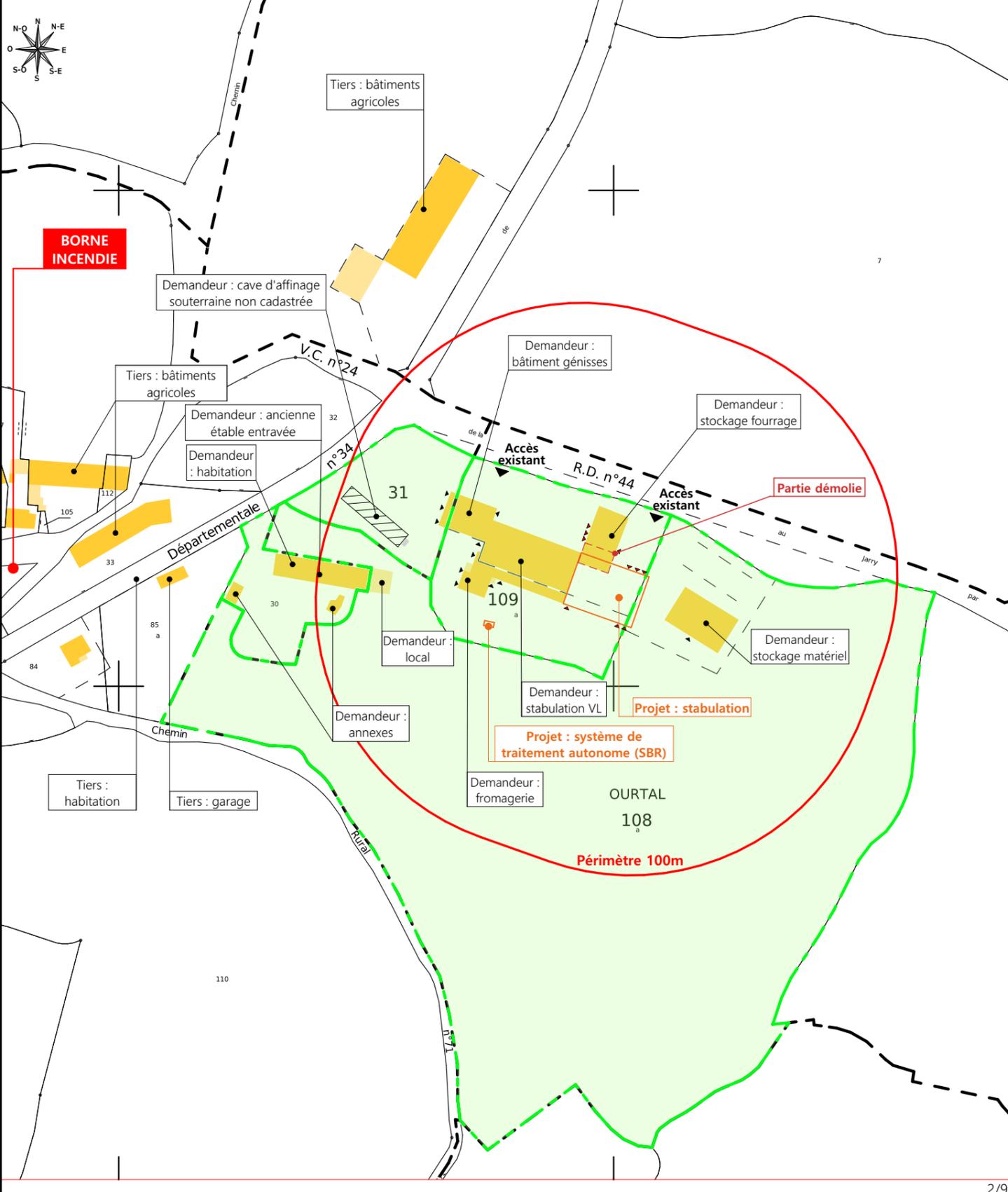
-	-	-	
-	28/05/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
PLU zone A



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000e
Département du CANTAL
Commune du projet : 15430 PAULHAC
Section YB parcelles n°31, 108 et 109 (2 300, 42 880 et 5 630 m²)



N° Client: 1832

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC LA FERME DU JARRY Adresse du projet: Le Jarry 15430 PAULHAC

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c Éch: Variée
Aurillac, le 28/05/2024

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte: Audrey ESCOT

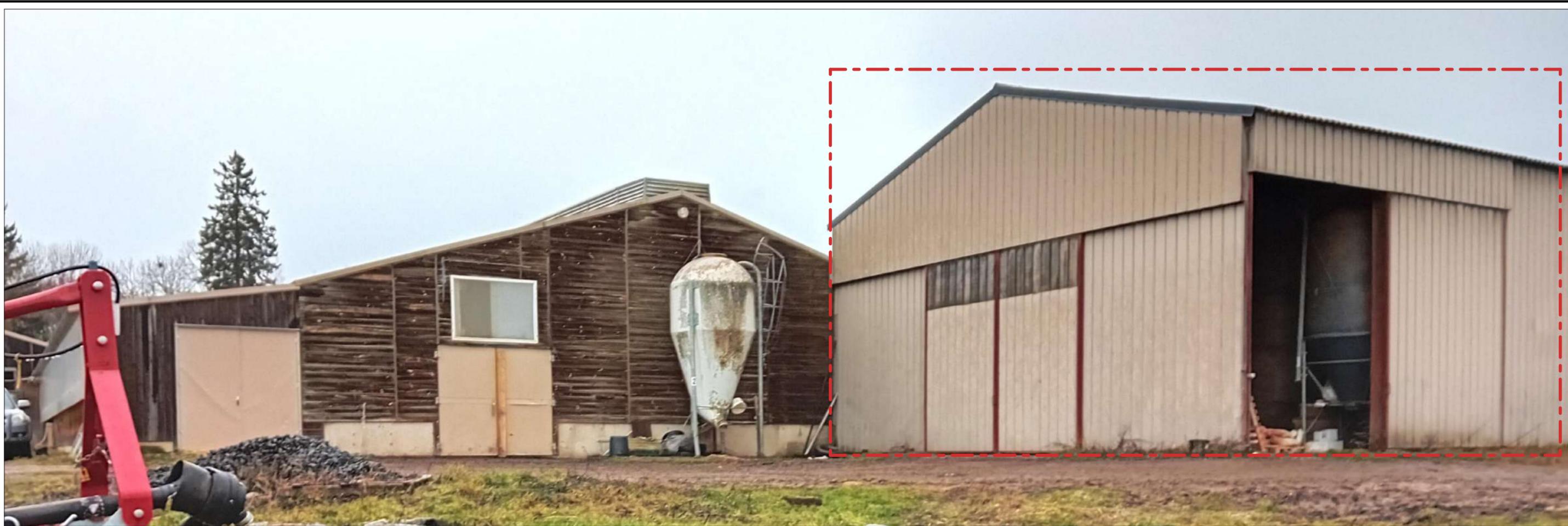


Repérage des bâtiments existants :

- 1 : stockage fourrage
- 2 : stabulation VL + fosse sous caillebotis
- 3 : fromagerie
- 4 : stabulation génisses
- 7 : stockage matériels

Commune du projet : 15430 PAULHAC Section YB parcelles n°31, 108 et 109 (2 300, 42 880 et 5 630 m²)	Raccordements AEP et EDF existants Evacuation des EP vers le milieu naturel par gravité	Surface d'emprise au sol existante : 1 940.00 m² Surface de plancher existante : 1 540.00 m² Surface d'emprise au sol démolie : 109.00 m² Surface de plancher démolie : 104.00 m²	Projet : Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse sous caillebotis. MAITRE D'OUVRAGE : GAEC LA FERME DU JARRY Adresse du projet : Le Jarry 15430 PAULHAC	Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT
		Altitude : 1 100 m Niveau terrain naturel : ±0,00 Niveau terrain aménagé : ±0,00			

N° Client: 1832



Vue 1

Démolition partielle du bâtiment de stockage fourrage (1) :
 Surface de plancher démolie (bâtiment 1) : 104.00 m²
 Surface de plancher conservée (bâtiment 1) : 208.00 m²



Vue 2



Vue 3

<p>Projet : Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse sous caillebotis.</p>		<p>Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT</p>	 <p>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrages Architecte : Audrey ESCOT</p>
<p>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</p>			
<p>Maitre d'ouvrage: GAEC LA FERME DU JARRY</p>	<p>Adresse du projet.: Le Jarry 15430 PAULHAC</p>		
<p>DOCUMENTS GRAPHIQUES : DÉMOLITION</p>		<p>A2</p>	<p>Éch: sans</p>
		<p>Aurillac, le 28/05/2024.</p>	



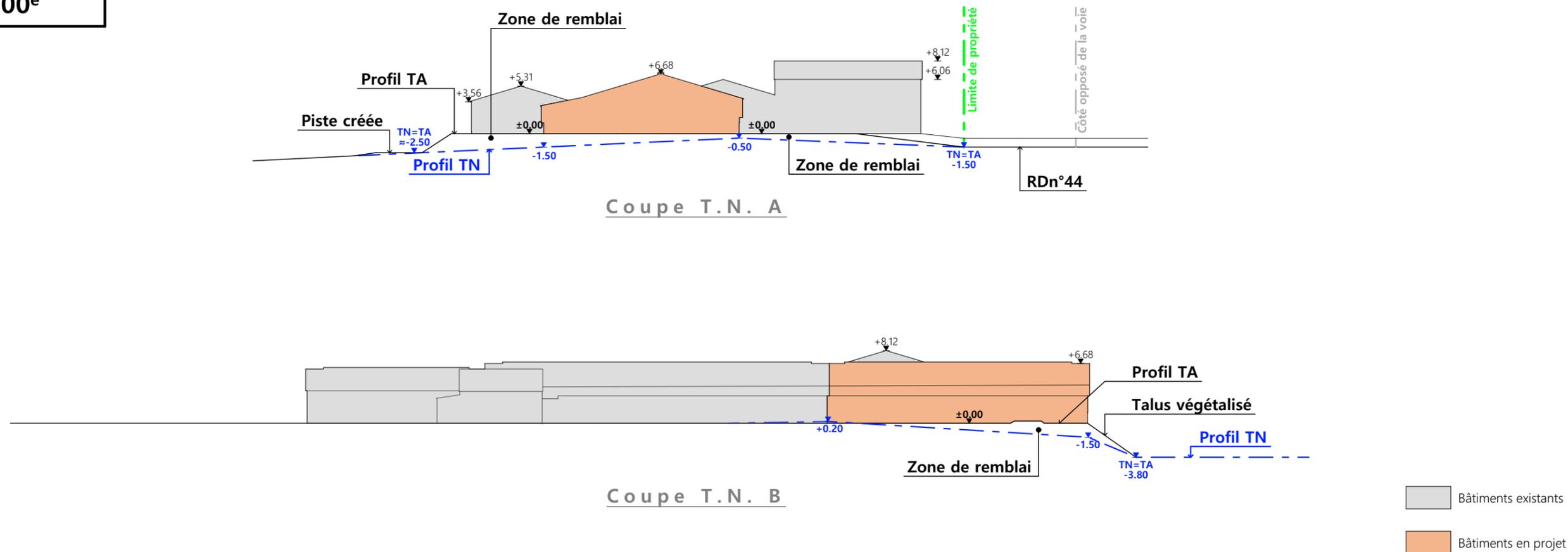
- Repérage des bâtiments existants :**
- 1 : stockage fourrage
 - 2 : stabulation VL + fosse sous caillebotis
 - 3 : fromagerie
 - 4 : stabulation génisses
 - 7 : stockage matériels
- Projets :**
- 1 : démolition partielle du bât. 1 stockage fourrage
 - 5 : extension de la stabulation VL existante et de la fosse sous caillebotis
 - 6 : installation d'un système de traitement autonome (SBR) en béton brut, semi-enterré

Surface d'emprise au sol démolie :	109.00 m ²
Surface de plancher démolie :	104.00 m ²
Surface d'emprise au sol existante :	1 940.00 m ²
Surface de plancher existante :	1 540.00 m ²
Surface d'emprise au sol créée :	670.00 m ²
Surface de plancher créée :	630.00 m ²

Commune du projet : 15430 PAULHAC Section YB parcelles n°31, 108 et 109 (2 300, 42 880 et 5 630 m ²)	Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel par gravité	N° Client : 1832	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE Projet : Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse sous caillebotis. Maître d'ouvrage : GAEC LA FERME DU JARRY Adresse du projet : Le Jarry 15430 PAULHAC	Dessiné par : Emmanuelle CLERMONT	SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte : Audrey ESCOT
Altitude : 1 100 m	Niveau terrain naturel : ±0,00 Niveau terrain aménagé : ±0,00	Accès existant Accès à créer	PLAN MASSE ET DE TOITURE DU PROJET	PC2-5 Éch: 1:500 Aurillac, le 28/05/2024	

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

GAEC LA FERME DU JARRY / Extension d'un bâtiment d'élevage NOTICE PAYSAGÈRE

A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « Le Jarry », sur la commune de 15430 PAULHAC.
- Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 000 YB 31 (2 300 m²), 000 YB 108 (42 880 m²), 000 YB 109 (5 603 m²) - Surface totale : 50 810 m²
- Accès : La RD44 longe l'exploitation au nord et en permet l'accès.
- Constructions dans un rayon 100m : Dans un rayon de 100m, il n'y a que des constructions agricoles appartenant au demandeur.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : Les bâtiments agricoles sont construits parallèlement (ou perpendiculairement) à la route départementale. Ils sont regroupés en un ensemble bâti avec le bâtiment n°7 situé à proximité, sur une plateforme en contrebas.
- Matériaux des bâtiments existants conservés : Le bâtiment de stockage fourrage (1) est construit en métal : charpente métallique de teinte rouge, bardage RAL 9001 et couverture en fibre de ciment. Les stabulations (2 et 4) et la fromagerie (3) sont en bois (charpente et bardage, portes en acier RAL 9001 et couverture en fibre de ciment ou acier).
- Topographie : Le terrain, à l'emplacement du projet, étant déjà occupé par la cour de l'exploitation, celui-ci est en légère pente. La parcelle est en pente à l'est et au sud. Le bâtiment 7, à l'est, est plus bas, -3.80m.
- Raccordement existant : Les bâtiments existants sont déjà raccordés aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : S.O

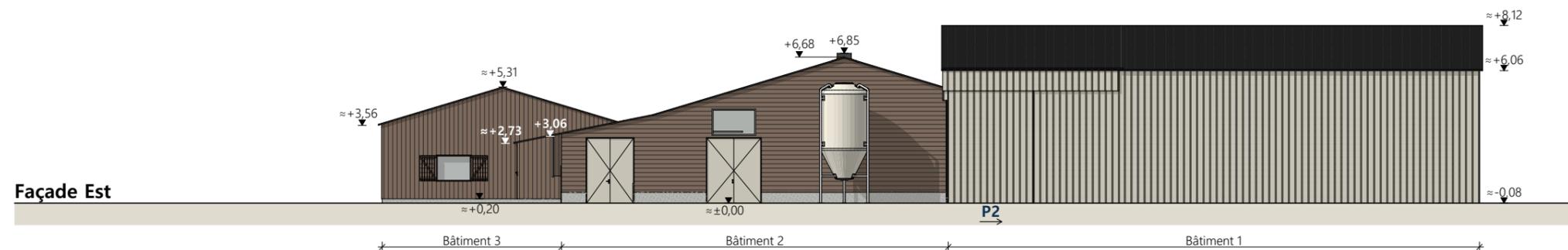
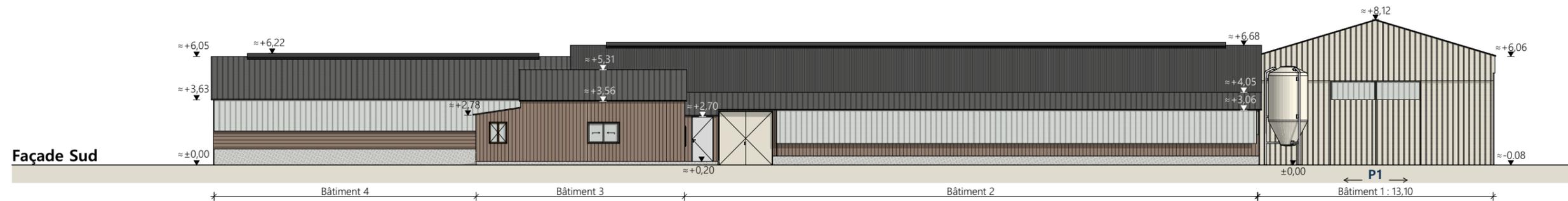
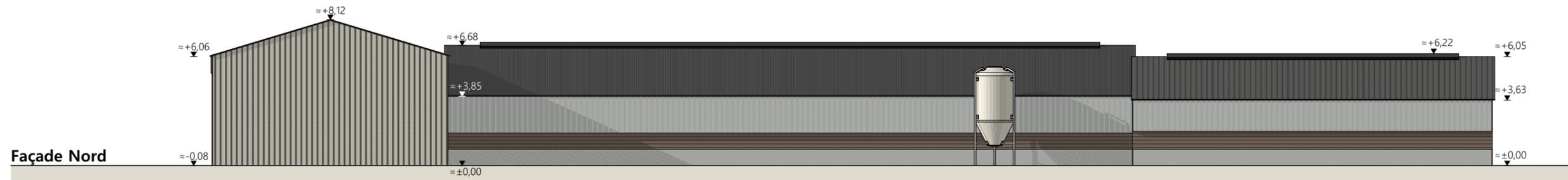
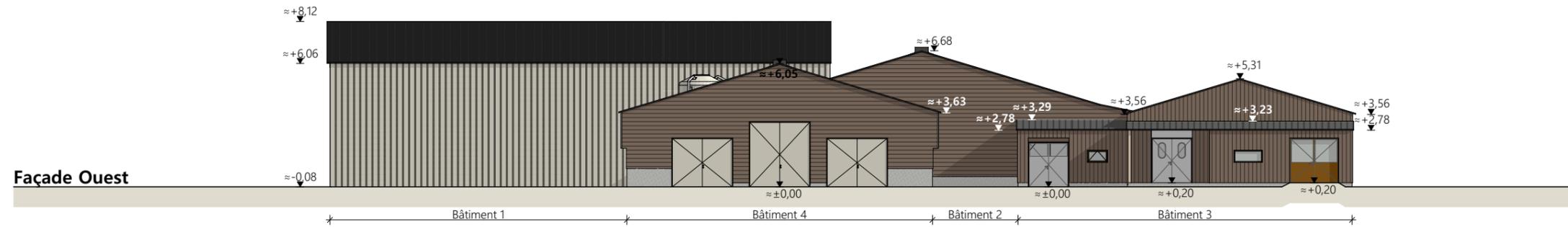
B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet : Le projet du GAEC LA FERME DU JARRY consiste à construire une extension au bâtiment d'élevage n°2 et un système de traitement autonome (SBR).
- Implantation / Forme / Surface : L'extension (5) nécessite la démolition partielle du bâtiment de stockage n°1. Celui-ci sera démoli sur deux travées afin de permettre la construction du bâtiment n°5 dans le prolongement du bâtiment n°2 existant, il aura le même volume et le même traitement de façade que la partie existante. Le système de traitement autonome sera construit dans la pente afin de réduire sa visibilité.
- Déblais / Remblais : L'extension sera à la même altimétrie que le bâtiment existant. Le projet sera donc construit en remblais.
- Aménagement des abords : Un talus à l'est et un au sud seront aménagés. Une piste permettra de relier les deux plateformes existantes tout en limitant la surface minéralisée.
- Accès : Les accès ne seront pas modifiés.

- Nécessité agricole : Le projet entre dans le cadre de l'installation de deux jeunes agriculteurs. A noter, l'augmentation du cheptel laitier.
- ICPE/RSD : ICPE_
- Effluents : Le lisier issu de l'aire de vie sera stocké dans la fosse existante agrandie. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires. Un système de traitement autonome (SBR) sera installé à proximité du bâtiment existant.
- Réseaux / Traitement EP : Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux réseaux communaux existants et desservant d'ores et déjà l'exploitation et les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel par gravité.
- Matériaux : Les menuiseries existantes du bâtiment 1, ainsi que sa façade pignon, seront soigneusement démontées pour être déplacées sur le même bâtiment. Les matériaux et teintes choisies pour l'extension seront identiques à l'existant :
Structure : bois (identique existant)
Façades : soubassement aspect béton brut. H. visible max. : 1.20m; bardage bois (essence et teinte identique à l'existant), posé à la verticale ou à l'horizontale, suivant pose en façades existantes; éléments de polycarbonate identiques à l'existant.
Menuiseries : Portes coulissantes : acier, identique à l'existant, RAL 9001.
Couverture : tôle d'acier RAL 7022 (identique à l'existant) + faitage ouvert/couvert. Le SBR sera en béton brut, semi enterré.
- Végétation : Le projet ne prévoit pas la suppression de végétation. Les talus aménagés seront végétalisés.
- CONCLUSION
Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité avec l'ensemble bâti existant.

6/9

N° Client: 1832	Projet : Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse sous caillebotis.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC LA FERME DU JARRY	Adresse du projet: Le Jarry 15430 PAULHAC		
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC3-4	Éch: 1:500	Architecte : Audrey ESCOT
		Aurillac, le 28/05/2024		



Matériaux des bâtiments existants 2, 3 et 4 :

- Maçonnerie : - béton aspect brut de décoffrage
- Bardage : - bois bouveté, pose verticale ou horizontale selon les bâtiments
- bandeau polycarbonate
- Charpente : - bois
- Menuiseries : - portes battantes ou coulissantes : structure acier et bardage acier blanc beige RAL 9001
- portes coulissantes à déplacer : P1 et P2
- fromagerie : menuiseries blanches ou bois, avec vitrages
- Couverture : - fibre ciment teinte naturelle ou acier RAL 7022 selon les bâtiments
- faitages ouvert couvert

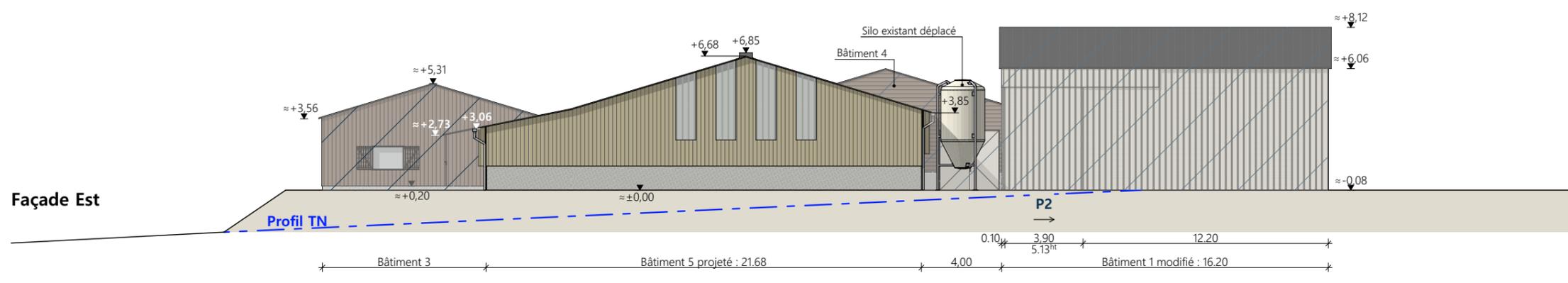
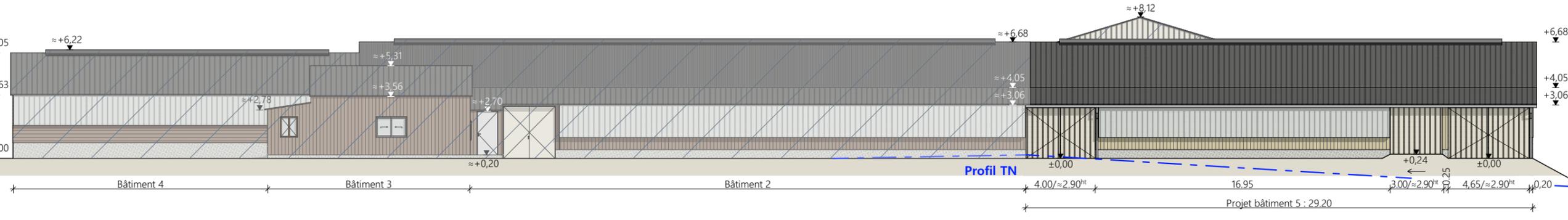
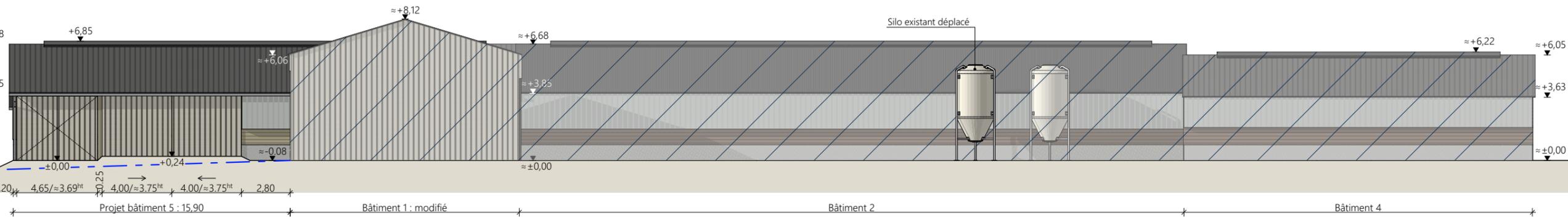
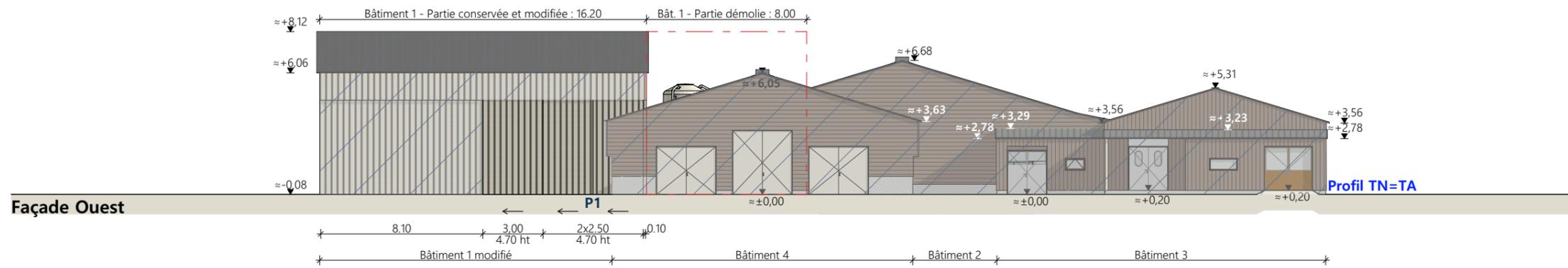
Matériaux du bâtiment existant 1 :

- Bardage : - acier RAL 9001
- Charpente : - métallique rouge
- Menuiseries : - portes coulissantes acier blanc beige RAL 9001 à déplacer (P1 et P2)
- Couverture : - fibre ciment teinte naturelle

Repérage des bâtiments existants :

- 1 : stockage fourrage
- 2 : stabulation VL + fosse sous caillebotis
- 3 : fromagerie
- 4 : stabulation génisses

N° Client: 1832	Projet : Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse sous caillebotis.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Maitre d'ouvrage: GAEC LA FERME DU JARRY	Adresse du projet : Le Jarry 15430 PAULHAC		PC5	Éch: 1:250
FACADES DE L'ETAT ACTUEL			Aurillac, le 28/05/2024	



Matériaux du projet :
 Maçonnerie : - béton aspect brut de décoffrage
 Bardage : - bois bouveté, pose verticale ou horizontale selon les façades, essence et teinte identique à l'existant
 - bandeau polycarbonate ou translucides verticaux larg.1.00m
 Charpente : - bois
 Menuiseries : - portes battantes ou coulissantes : structure acier et bardage acier blanc beige RAL 9001
 - P1 et P2 déplacées de la partie démolie vers la partie conservée
 Couverture : - acier anticondensation RAL 7022, compris pièces de finition RAL 7022
 - faitages ouvert couvert (ouverture 25cm) RAL 7022

Repérage des bâtiments :
 1 : stockage fourrage existant modifié
 2 : stabulation VL + fosse sous caillebotis existantes
 3 : fromagerie existante
 4 : stabulation génisses existante
 5 : extension stabulation VL projetée + fosse
Portes battantes toute hauteur du projet :
 attention à la hauteur utile sous gouttières

Bâtiments existants

N° Client: 1832	Projet : Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse caillebotis.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Maitre d'ouvrage: GAEC LA FERME DU JARRY		Adresse du projet : Le Jarry 15430 PAULHAC		PC5 Éch: 1:250 Aurillac, le 28/05/2024
FACADES DU PROJET				

PC7 - Vue 5



PC8 - Vue 6



PC8 - Vue 7



PC6 - Vue 4

PC6 - Vue 4 Insertion



N° Client: 1832	Projet : Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse sous caillebotis.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrage Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC LA FERME DU JARRY	Adresse du projet : Le Jarry 15430 PAULHAC		
DOCUMENT GRAPHIQUE			PC6-7-8	Éch: sans
			Aurillac, le 28/05/2024	

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC LA FERME DU JARRY**
Le Jarry
15430 PAULHAC

Localisation
du projet : **Le Jarry**
15430 PAULHAC

Description du projet de construction

- 1- Démolition partielle d'un hangar agricole à usage de stockage fourrage,
- 2- Extension d'un bâtiment agricole à usage de stabulation libre pour bovins (logettes caillebotis / 100% paillée),
- 3- Agrandissement d'une fosse sous caillebotis pour un volume total de 925 m³,
- 4- Mise en place d'un système de traitement autonome (SBR).

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 28/05/2024

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

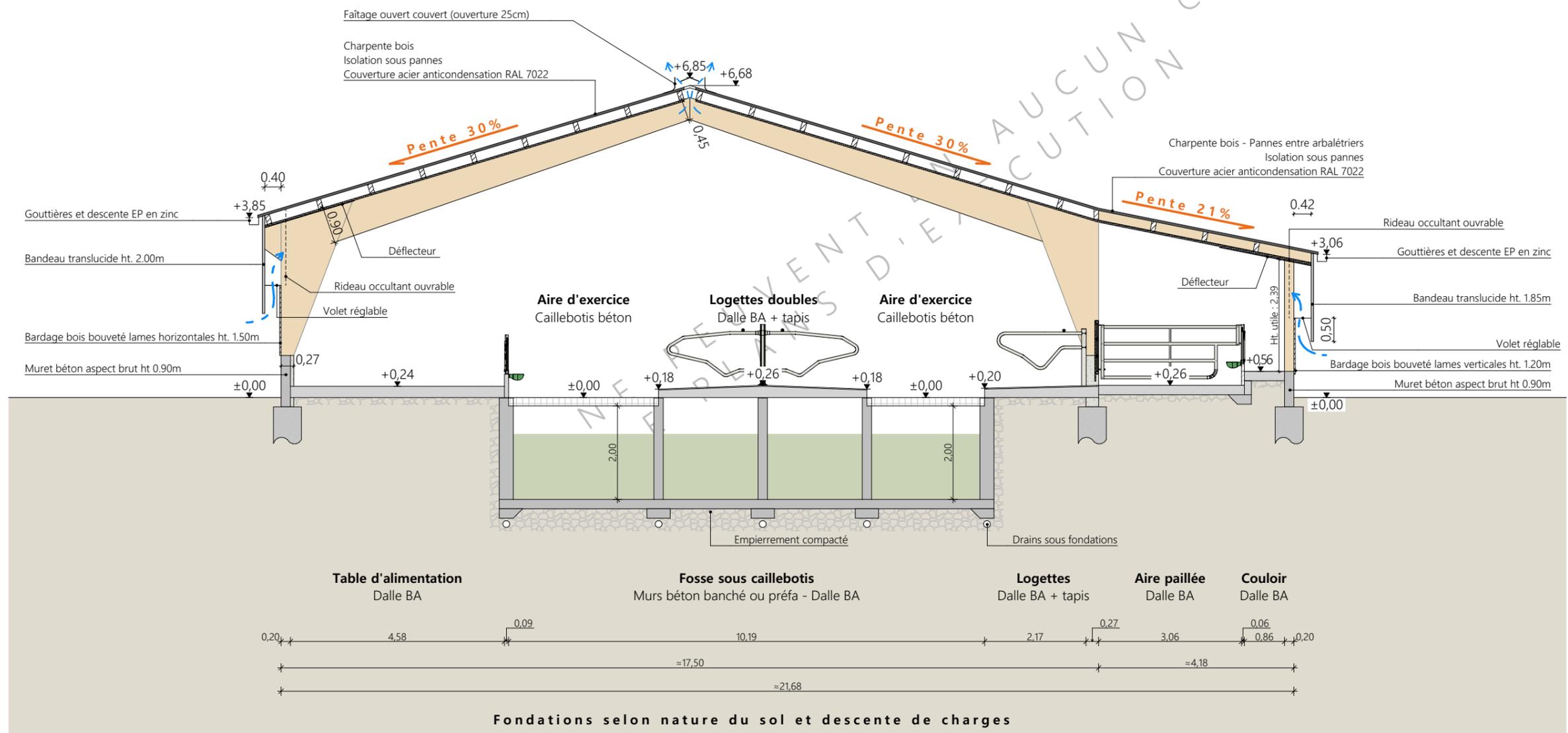
N° Client: 1832 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	28/05/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

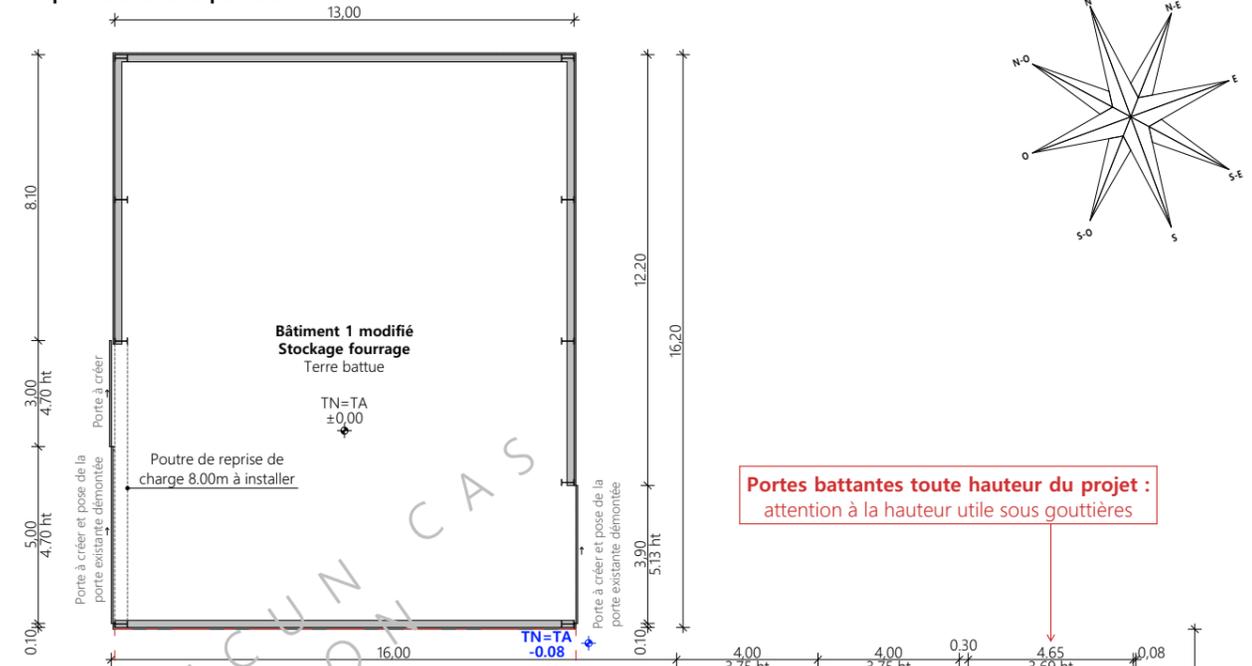


Fondations selon nature du sol et descente de charges

Projet: Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse sous caillebotis.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC LA FERME DU JARRY - Le Jarry 15430 PAULHAC	
COUPE DE PRINCIPE		DET2	Éch: 1:100
		Aurillac, le 28/05/2024	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE

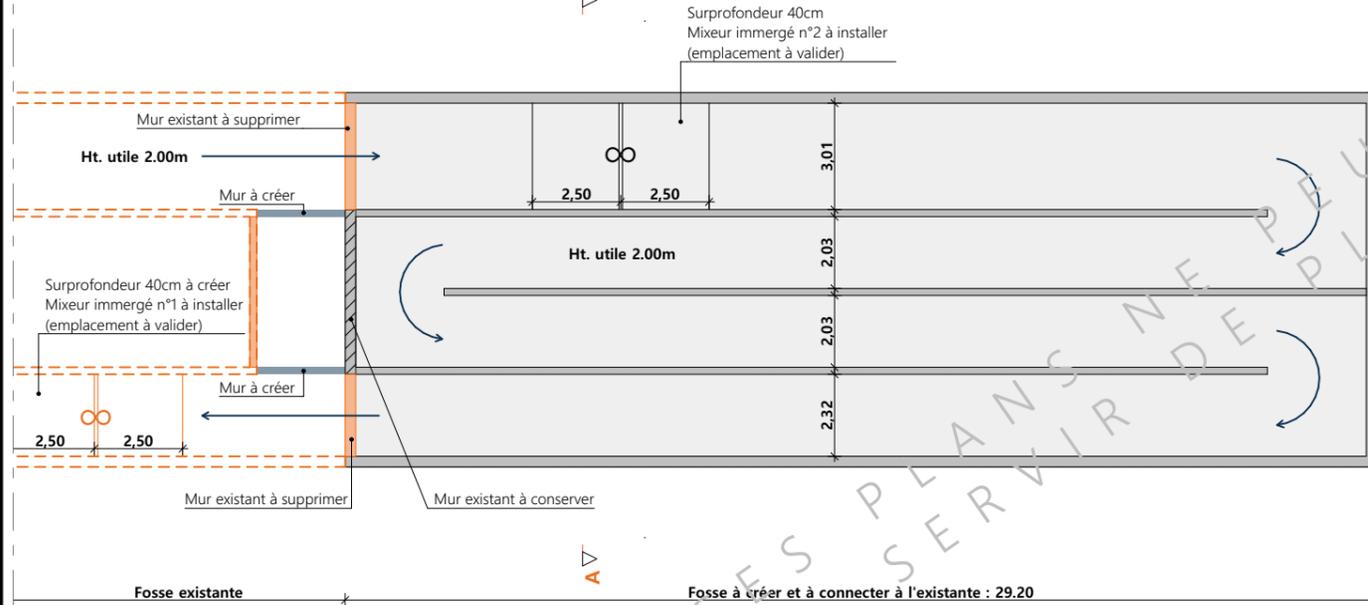


Vue au sol du bâtiment 1 après démolition partielle

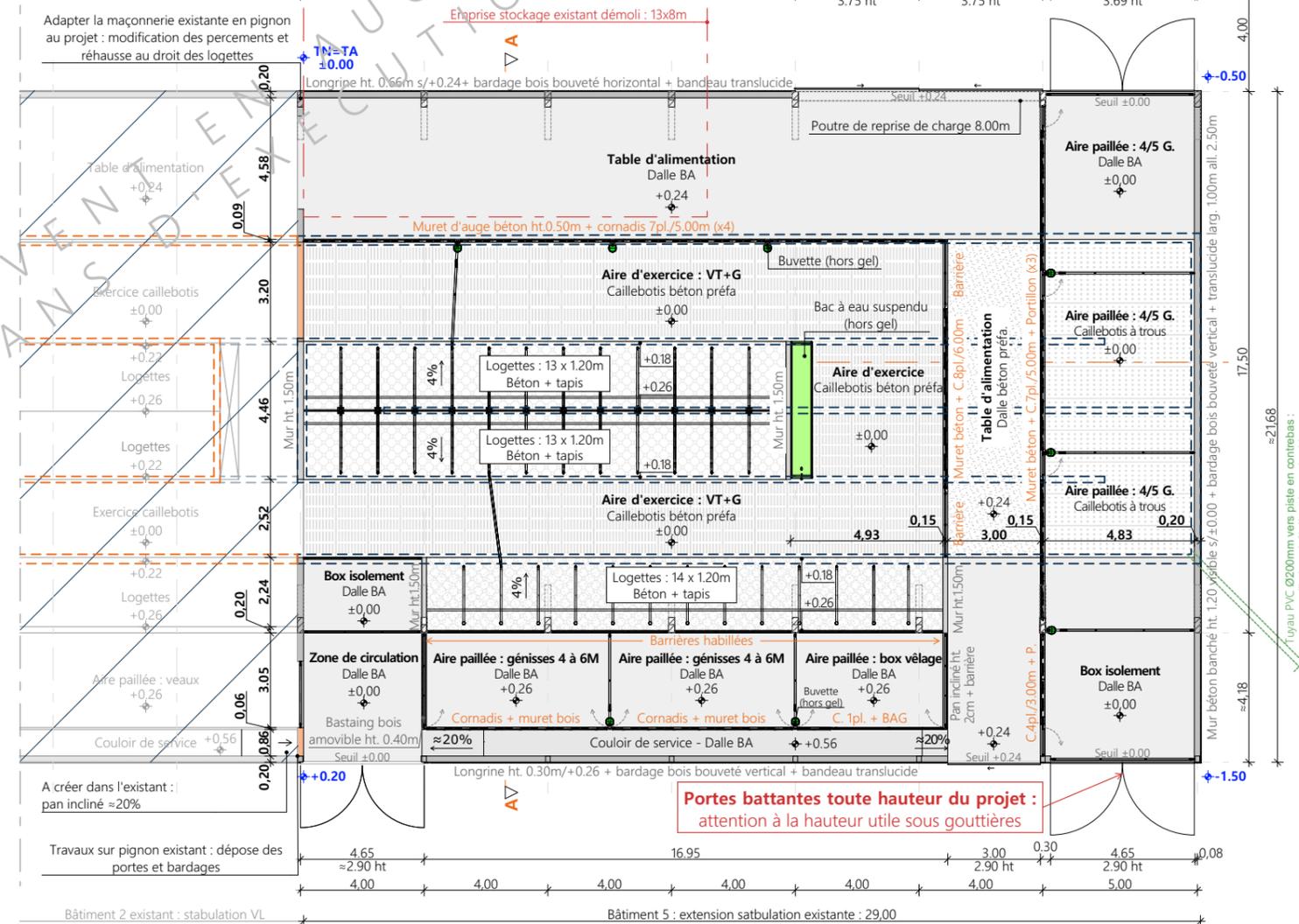


Fosse existante :
Hauteur utile 2.00m
Volume total : 385m³

Fosse en projet :
Hauteur utile 2.00m
Volume total : 540m³



Vue au sol : fosse sous caillebotis



Vue au sol de l'aménagement du bâtiment 5 :
extension de la stabulation existante (bâtiment 2)

Projet: Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse sous caillebotis.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: **GAEC LA FERME DU JARRY - Le Jarry 15430 PAULHAC**

VUES AU SOL

Assuré par: **AVENUE DES PIANES DÉVELOPPEMENT CAS**

Dessiné par: **Emmanuelle CLERMONT**

Conseiller Bâtiment: **Jérôme DELARBRE**

Chambre Agricult. Cantal

Scale: **Éch: 1:200**

Date: **DET1 Aurillac, le 28/05/2024**



CESS PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS SERVIR DE PLANS D'EXECUTION

<p>Projet: Modification d'un hangar de stockage, extension d'un bâtiment d'élevage et de sa fosse sous caillebotis.</p>		<p>Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT</p>	
<p>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</p>		<p>Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE</p>	
<p>Maitre d'ouvrage: GAEC LA FERME DU JARRY - Le Jarry 15430 PAULHAC</p>		<p>DET3</p>	<p>Éch: sans</p>
<p>PERSPECTIVES</p>		<p>Aurillac, le 28/05/2024</p>	

